

PROCES – VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 22 OCTOBRE 2011

L'Assemblée générale ordinaire de l'UNABCC s'est tenue le 22 octobre 2011 à l'Amphi Louis de l'Ecole Militaire à Paris. La séance est ouverte par le GCA (2S) A-M d'ANSELME, président de l'UNABCC à 14 h 00 qui accueille tous les participants et les remercie de leur présence et de leur fidélité. Il rappelle ensuite l'ordre du jour :

- Rapport moral du Président,
- Rapport financier,
- Evolution du règlement intérieur,
- Renouvellement de membres du CA,
- CR du Congrès de la FNAM (M. BERTHELIN, SG de la FNAM),
- Activités 2011 et 2012,
- Evolution de la revue A&T,
- Questions diverses.

1/ RAPPORT MORAL du PRESIDENT

Mesdames,
Messieurs les Officiers Généraux,
Chers Présidents des Fédérations, Unions et Amicales,
Chers anciens, chers officiers et sous-officiers, chers amis.

Comme d'habitude et avant toute chose je vous demande de bien vouloir respecter une minute de silence et de recueillement en hommage aux morts de l'année écoulée, ceux de l'Union et ceux de l'Armée de terre, plus particulièrement aux morts de nos Régiments qui ont laissé leur vie en opérations extérieures notamment en Afghanistan, ou dans le cadre d'accidents de service ou de maladies.

.....*Minute de silence*.....

I) POINT DE SITUATION

Permettez-moi, pour débiter ce rapport moral de faire un point de situation sur chaque axe ou principe prioritaire que j'ai abordé l'an dernier au cours de la précédente Assemblée générale. Ils se situent totalement dans les objectifs généraux de l'Union. Il s'agit :

- * pour le premier principe de « se rapprocher de l'Armée d'active et d'être présent et utile à nos Régiments »,
- ** pour le second de « garder et d'entretenir avec l'Ecole de Cavalerie de Saumur un lien fort et particulier, c'est notre Maison Mère ».
- *** pour le troisième principe, de rechercher une synergie avec l'ANOR-ABC.

Le constat que je porte pour l'ensemble de ces points est assez diversifié, car tous les résultats ne sont pas à la hauteur de mes souhaits ! Il reste incontestablement du chemin à réaliser ensemble.

1^{er} PRINCIPE : Se rapprocher de l'Armée d'Active et être présent et utile à nos Régiments.

Ce principe, comme vous le savez tous très bien, est la condition plus que nécessaire pour assurer la pérennité de l'Union et de notre action.

Une telle orientation peut et doit se décliner en plusieurs aspects, selon les circonstances. Au sein de l'UNABCC il a été nécessaire de s'organiser en conséquence, car la structure nationale de l'Union est par essence trop loin des Corps et n'a pas la possibilité de traiter en direct, sauf exception, avec chaque Régiment au niveau local. C'est la raison pour laquelle, depuis quelques années, nous encourageons vivement la création d'une Fédération par subdivision d'Arme. Le mouvement est bien lancé, puisqu'il y a maintenant 4 grandes Fédérations qui sont :

- * la Fédération des Dragons
- * la Fédération des Cuirassiers
- * la Fédération des Chars de Combat (créée l'an dernier)

* la Fédération des Chasseurs et Chasseurs d'Afrique (dernièrement créée la veille de la Saint-Georges le 14 avril dernier à Saumur).

Je lance un appel renouvelé aux Spahis et aux Hussards pour qu'une orientation identique soit prise dans leur subdivision d'arme !

Ce niveau intermédiaire de Fédération, qui à mon avis est bien adapté à notre culture de cavalier et au nouveau format de l'Armée de Terre et de la Cavalerie Blindée, est véritablement indispensable pour pouvoir créer un partenariat vivant et concret avec les rares Régiments qui nous restent.

Je redis que la Fédération ne vient pas supprimer les Amicales mais elle doit les aider, les dynamiser et coordonner et unifier les liens avec le ou les Régiments de la Subdivision d'Arme. C'est une demande, du reste, des Chefs de Corps !

Le domaine d'action de la Fédération est large et l'efficacité de cette dernière sera en fonction du dynamisme de ses dirigeants et de ses membres. Son action doit se porter, comme je vous l'ai déjà dit, sur la Mémoire, l'histoire et les Traditions, mais aussi au sein du quartier dans le domaine de la solidarité, du conseil, d'aide aux examens ... que sais-je ! C'est possible de le faire car il y a des exemples qui marchent ou qui se mettent en place dans certains Régiments, même s'ils ne sont pas tous dans l'Arme !

Il y a, cependant un point que je voudrais souligner, car je l'ai découvert récemment, c'est celui des nouvelles conditions d'attribution de la carte du combattant. Cela peut vous étonner, mais nous avons là un sujet qui doit intéresser les personnels d'active de nos Régiments qui partent régulièrement en opérations extérieures. Je tiens à signaler le nouveau décret du 12 novembre 2010 relatif aux modalités d'attribution de la Carte du combattant qui permet plus largement aux jeunes générations du feu d'en bénéficier.

Il me semble que le niveau Fédération pourrait être le creuset associatif des personnels (officiers, sous-officiers et engagés) de nos Régiments, ayant participé aux opérations militaires qualifiées d'actions de feu ou de combat et remplissant les conditions pour recevoir la carte du combattant. Je ne vous citerai pas les droits et avantages qu'apporte, à terme, la carte d'ancien combattant. Nous avons là un domaine où nous pourrions aider nos jeunes camarades non seulement à obtenir cette carte, mais aussi à leur expliquer les avantages et les droits qu'ils pourraient en attendre en rejoignant le monde associatif dans un esprit d'aide mutuelle et en liaison avec la politique des grandes Fédérations, comme la Fédération Maginot. J'ai souhaité que ce point concernant les OPEX et la carte du combattant soit abordé, au cours de cette Assemblée, par le Secrétaire général de la Fédération Maginot dont l'UNABCC fait partie. Nous avons là, peut-être, l'opportunité d'attirer des jeunes en leur étant utiles !

Par ailleurs, dans le cadre des liens qui nous unissent à nos Régiments, je voudrais ouvrir nos pages de la revue A&T aux nouvelles, aux activités et opérations vécues par les Corps à tour de rôle de telle sorte que nous soyons tous conscients de la dimension de leurs missions et de leurs succès ou difficultés. Car nous avons le devoir d'accompagnement et de soutien de nos Régiments.

Enfin, comme vous le savez, nous faisons un effort financier de solidarité envers l'Armée d'active par des actes concrets d'aide aux blessés (CABAT) et aux orphelins de l'Arme par l'intermédiaire de l'ADO qui finance sur le long terme des bourses scolaires aux familles endeuillées. Je tiens ici à remercier vivement les personnes qui se sont associées avec nous à cette initiative de dons et qui ont répondu à notre appel.

2^{ème} PRINCIPE : Garder avec l'Ecole de Cavalerie de Saumur un lien particulier, car c'est notre « Maison Mère ».

L'année 2011 a connu un moment fort à ce sujet par la commémoration nationale de la St-Georges à Saumur le 15 avril dernier. Incontestablement cette journée fut appréciée et elle a permis de rassembler plus de 400 personnes aux côtés des officiers Généraux cavaliers et TDM (option blindée) actuellement en activité, de l'encadrement et des personnels des écoles militaires de Saumur. La prise d'armes avait belle allure et j'ai tenu à remercier vivement, en votre nom, le Général de Division RIVES, Commandant les écoles militaires de Saumur et l'école de cavalerie de son accueil. Cette journée a permis à tous d'être informés de la réorganisation en cours et de l'évolution de notre Cavalerie Blindée.

Nous garderons, je pense, un excellent souvenir de cette manifestation de cohésion qui malheureusement ne pourra pas se renouveler tous les ans.

3^{ème} PRINCIPE : Rechercher une synergie avec SAUMUR ANOR-ABC.

L'année dernière, à la même Assemblée, je vous ai parlé souci de rapprochement avec l'ANOR-ABC. Incontestablement cette Association d'officiers de réserve a pleinement sa place dans la grande famille des

cavaliers. Avec le général de PARSEVAL nous avons eu plusieurs réunions de travail au cours du premier semestre 2011 et nous avons pu aborder avec le Président de l'ANOR-ABC et certains de ses collaborateurs des questions de fond sur l'évolution possible de nos Associations.

Il s'avère, et j'en suis très déçu, que l'état actuel de nos négociations ne permet pas de vous présenter un projet cohérent d'un véritable rapprochement ! Il faut probablement « laisser le temps au temps » pour évoluer, tout en continuant à se côtoyer et à se voir, car les esprits devront à terme progresser pour atteindre une véritable complémentarité dans l'union. Les thèmes qui méritent encore débat et explication sont : l'ouverture à l'armée d'active et aux différentes catégories de personnel, la représentativité de la famille des cavaliers vis-à-vis des autorités et le rôle que nous devons tenir dans le monde associatif au niveau national. J'ai, cependant, tenu à confirmer à nos amis de l'ANOR-ABC qu'il fallait continuer nos relations et qu'il serait fort souhaitable, qu'à terme, on puisse coorganiser ou co-présider des événements en commun, comme nous avons essayé de le faire cette année pour la St Georges .

II) AFFAIRES COURANTES.

2.1 - Renouvellement de membres du CA

Vous avez remarqué dans l'ordre du jour de cette Assemblée qu'il était nécessaire de renouveler des postes au CA. En effet quelques membres m'ont demandé de ne pas être renouvelé et je tiens à les citer : il s'agit d'abord, de Mr **Guy STEINBACH**, de Mr **Jean-Pierre DEMANGEAT** qu'il est inutile de présenter !

Je voudrais les remercier tout particulièrement du dévouement dont ils ont fait preuve au sein de l'Union et des éminents services qu'ils ont rendu à tous pendant de longues années. J'ai eu l'occasion de leur dire, mais je voudrais que très amicalement nous puissions les applaudir. Je vous donne des extraits de la lettre que j'ai envoyée à Mr G STEINBACH, notre doyen : *« Permettez-moi de vous dire, très sincèrement, que je suis particulièrement admiratif du dévouement dont vous avez fait dans le domaine de nos Associations et notamment comme l'un des fondateurs de l'UNABCC qui a rassemblé les anciens des Chars à ceux de l'Arme Blindée et de la Cavalerie. Comme Président actuel je tiens à vous exprimer, officiellement et au nom de tous les membres de l'Union, notre reconnaissance et nos plus vifs remerciements. Je salue votre énergie et les résultats que vous avez obtenus. Permettez moi de vous en féliciter chaleureusement. Je comprends très bien les raisons qui vous guident à quitter le CA de l'UNABCC et j'accepte votre démission, ainsi que celle de Mr JP DEMANGEAT que j'ai rencontré récemment et à qui je fais parvenir une lettre identique. »*

Je voudrais aussi nommer le président et Ces **CASTAGNER** dont la réussite à la tête de l'UNACA a été probante. Il a été « moteur » pour la création de la nouvelle Fédération des Chasseurs et Chasseurs d'Afrique. De tout cela je le remercie.

Une mention particulière au capitaine **Ch. DORE** et à Mr **Louis DELOCHE** qui ont rendu d'éminents services au sein du bureau de l'Union. Pour Louis DELOCHE, je tiens à rappeler que son enfance et son adolescence ont été liées au souvenir des débuts des Chars de Combat. Sa grand-mère paternelle était la veuve du Commandant BOSSUT et son père avait rejoint son beau-père au 1^{er} Dragons (dés 1913 à Joigny) et l'a suivi dans les chars à leur création. Le père de Louis DELOCHE était présent le 16 avril 1917 à Berry au Bac, dans le char de Pierre BOSSUT, un des frères du Commandant.

Pour revenir au CA, je fais donc appel à des candidats parmi vous, sachant que je tiens à faire rentrer au CA des membres des deux dernières Fédérations créées : la Fédération des Chars de Combat et la Fédération des Chasseurs et Chasseurs d'Afrique. Lorsque le nouveau CA sera en place, nous aurons l'occasion de nommer de nouvelles personnes au Bureau. Concernant le renouvellement du CA, je reprendrai la parole au point 4 de l'ordre du Jour.

2.2 - Article 5 des statuts.

A l'article 5 des statuts il est écrit que « l'Union peut accueillir des membres amis et sympathisants, parrainés. Les adhésions doivent être acceptées par le Conseil d'administration ». Je voudrais revenir sur ce point en soulignant qu'il ne faut pas négliger ces adhésions et qu'il faudrait qu'à tous les niveaux on recherche et on propose des candidats ou candidates. Au point 3 de l'ordre du jour nous reviendrons sur ce point.

2.3 - Convention dans le cadre du legs de la « Blanche & Rouge ».

L'Association « La Blanche & Rouge » ayant acté sa dissolution lors de son assemblée générale extraordinaire du 17 octobre 2010, a décidé de léguer la somme de six mille euros aux trois Associations que sont LA FLAMME , l'ONACVG, et L'UNABCC . Le 7 mars 2011, j'ai signé en compagnie du Gal CUCHE pour la Flamme, du Préfet ENFRUN pour l'ONACVG et du Président JOUSLIN de NORAY pour la Blanche & Rouge une convention. Chaque

association bénéficiaire du legs (soit 2 000,00 € par association receveuse), accepte d'effectuer deux dépôts de gerbes de fleurs, aux couleurs de la Blanche & Rouge lors des cérémonies de ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe selon un calendrier spécifié : pour l'UNABCC c'est en 2013 et en 2016.

2.4 - Réunion des Délégués Régionaux.

Une réunion des délégués régionaux a eu lieu, ici même, ce matin. Elle nous a permis non seulement de mettre à jour la liste des délégués régionaux à travers la France, mais aussi de préciser la mission et de prendre en compte les difficultés rencontrées sur le terrain. J'ai pu apprécier le travail réalisé et je voudrais devant vous les féliciter. Merci au Gal Le JARIEL et au colonel RIBOUD pour l'action entreprise vis-à-vis des Corps et des Amicales. Nous avons noté de grandes premières comme les Saint-Georges à Lille, à Strasbourg et à Clermont-Ferrand...

2.5 - Comité d'Entente.

Sous la direction de la Saint-Cyrienne, du GCA (2s) DELORT, le Comité d'entente qui rassemble 42 Associations dont l'Union fait partie, a rencontré récemment Mr Henri GUAINO, Conseiller spécial du Président de la République. Le sujet présenté et débattu était le projet, dont on parle depuis un certain temps, de commémorer les 11 novembre tous les Morts pour la France et dans tous les conflits sans oublier les plus récents. Vous avez probablement lu dans la presse ou sur Internet l'argumentaire et le compte-rendu de la réunion. Ce projet va être porté au Président de la République qui devrait autour du 11 novembre prochain faire une annonce en ce sens. Mais à travers ce sujet je souligne l'importance d'être présent dans ce genre de débat et au sein de tel Comité pour faire avancer les choses collectivement. En période électorale c'est important ! Le monde associatif ne pourra se faire entendre que s'il reste éveillé et actif en sachant faire bloc pour défendre nos idées et nos valeurs.

2.6 - Association nationale Mal LYAUTEY.

A l'issue d'une réunion du Comité d'entente, nous avons été sensibilisés par le Gal de LAPRESLE a lancé un appel au peuple au bénéfice de l'Association nationale Maréchal LYAUTEY qui est dans une situation particulièrement préoccupante ! l'objectif de cette association est de sauver et de sauvegarder le château et les collections de THOREY-LYAUTEY, en perpétuant le souvenir du Maréchal et en faisant connaître sa vie et son œuvre. Cette association a besoin d'un soutien financier significatif qui ne peut provenir que de dons !

Je fais donc un appel à tous, Amicales et Fédérations de l'Union et aussi aux adhérents individuels pour répondre à cette demande urgente sachant que l'UNABCC fera un geste significatif.

Adresse pour les dons :

Fondation LYAUTEY & Association Nationale Maréchal LYAUTEY - BP 13851 - 54029 NANCY CEDEX

E-mail : chateau-lyautey@wanadoo.fr

Site Internet : www.lyautey.fr

III) ACTIVITES

En ce qui concerne les activités, j'ai déjà parlé de notre rendez-vous à Saumur de cette année le 15 avril dernier pour la Saint Georges. Hier soir à l'Arc de Triomphe, nous étions rassemblés pour honorer nos morts dans le cadre de la cérémonie de la Flamme. Demain, dimanche 23 octobre 2011, Messe de la Cavalerie en présence du CEMAT et du Gal de Division RIVES. Venez nombreux !!

2011 a été marquée aussi par le 400^{ème} anniversaire de la naissance de Turenne : Le dernier numéro d'Avenir & Traditions est en partie consacré à cet événement. Plusieurs manifestations ont eu lieu à Olivet, à Paris et à Sedan en présence de Géraud et de Bertrand de La Tour d'Auvergne et d'un certain nombre d'autorités.

Par ailleurs l'année 2012 sera marquée par une Saint Georges à Paris le 13 avril et une cérémonie nationale à Berry au Bac le 14 juin (en principe, date non confirmée !). Les dates ne sont pas faciles à trouver car nous sommes en période d'élections ! L'année 2012 est donc l'année des Chars de Combat.

Enfin pour terminer ce rapport, je voudrais remercier mes collaborateurs du bureau de l'Union qui sont parfois à rude épreuve ! Notre structure est légère et comme ils sont tous bénévoles elle ne nous coûte pas cher ! Mais comme vous avez pu vous en rendre compte nous ne pouvons plus assurer des services, notamment la permanence au bureau certains jours de la semaine. Moi-même je suis très pris par ailleurs et je ne peux pas consacrer à l'Union tout le temps qu'il faudrait !

J'ai reçu de la part du général François LE JARIEL une lettre de démission de son poste de Vice-président pour raison de santé. En effet, après avoir été opéré il doit suivre un traitement assez rude qui ne lui permet pas de continuer les activités très prometteuses qu'il avait entreprises. Nous le regrettons tous et j'espère que ce n'est qu'une période, la plus courte possible, de mise en disponibilité en attendant sa guérison.

Je vous remercie de votre écoute et de votre patience. Maintenant passons au point 2 de l'ordre du jour.

2/ RAPPORT FINANCIER du TRESORIER (Intervention du LCL J. DESCLAUX)

Le budget 2009 était en équilibre, mais le budget 2010 présente un déficit de 2 195,00 € (7,9% des recettes). Ce déficit s'explique essentiellement par la forte baisse des rentrées des cotisations (Cotisants directs et associations). Les dépenses 2010 ont cependant été bien maîtrisées puisqu'il n'y a pas eu de dérapage particulier sur les gros postes de dépenses (manifestations nationales, frais de déplacement et édition et envoi de la revue).

La commission de contrôle des comptes (colonel BAYLE, Ces BERGERON) a constaté que le recul des rentrées était imputable à la défaillance du système de recouvrement des cotisations. Les recommandations ont été appliquées et portent déjà leurs fruits. Les cotisations 2011 sont très nettement en hausse par rapport à 2010.

Les avoirs de l'UNABCC sont en légère augmentation.

3/ EVOLUTION DU REGLEMENT INTERIEUR (GCA A-M d'ANSELME)

A l'article 5 des statuts il est écrit que « l'Union peut accueillir des membres amis et sympathisants, parrainés. Les adhésions doivent être acceptées par le Conseil d'administration ». L'article 2 du Règlement intérieur précise que les cotisants directs doivent avoir servi dans une unité ABC : ce qui est plus restrictif que les statuts.

Il ne faut pas négliger les adhésions d'amis ou sympathisants venant d'autres horizons mais partageant nos idées ; il faudrait qu'à tous les niveaux on recherche et on propose des candidats ou candidates. Mais on ne peut offrir à ces candidats un strapontin : ils paient la cotisation donc doivent être considérés comme des cotisants directs à part entière.

Il faut donc rendre cohérent les statuts et le règlement Intérieur en modifiant de préférence le règlement intérieur (plus simple que la modification des statuts) à défaut il faudra modifier les statuts. L'article 10 des statuts prévoit aussi que le règlement intérieur devrait comporter un paragraphe concernant l'AG ; il faudrait le rédiger.

C'est pourquoi, je propose que soit créée, sous ma présidence, une commission qui étudiera les modifications nécessaires et possibles, les proposera à l'approbation du CA qui les soumettra au vote de la prochaine AG en 2012 (AG ordinaire si modification du RI mais AG extraordinaire si on touche aux statuts). C'est ce que vous proposera la 3^{ème} résolution soumise tout à l'heure à votre vote.

4/ RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (GCA A-M d'ANSELME)

* **Démissions ou départs** : MM. Guy STEINBACH, JP DEMANGEAT, Ces F CASTAGNIER, L DELOCHE, Cne Ch. DORE, Ces J. BERNOT, Ces Ch. MAISONNEUVE.

** **Membres cooptés en cours d'année (régularisation)** : Col JC FERON, Lcl B LAGRANGE.

*** M. G. BARTHELEMY, Lcl G CHEYROU-LAGREZE, Gal B de ROODENBEKE, Lcl J DESCLAUX, Major A SOUPLET, Gal Y LAFONTAINE, Lcl Ph GUIBERT.

**** **Candidats nouveaux proposés** :

Fédération des Chars de Combat : Gal J MAILLARD, Lcl S MASSON.

Fédération des Chasseurs et des Chasseurs d'Afrique : Gal D POSTEC, Col F LAMBERT.

Ces modifications seront proposées à votre vote par la 4^o résolution.

5/ VOTES DE 4 RESOLUTIONS

I^{er} RESOLUTION : Les membres adhérents de l'UNABCC réunis en AG le samedi 22 octobre 2011 approuvent le rapport moral présenté par le Président. **RESOLUTION VOTEE A L'UNANIMITE.**

II^{ème} RESOLUTION : Les membres adhérents de l'UNABCC réunis en AG le samedi 22 octobre 2011 approuvent le rapport financier de l'année 2010 présenté par le trésorier et donnent quitus pour la gestion de l'exercice clos par la présente assemblée. **RESOLUTION VOTEE A L'UNANIMITE.**

III^{ème} RESOLUTION : Les membres adhérents de l'UNABCC réunis en AG le samedi 22 octobre 2011 approuvent la proposition du Président de créer une commission qui proposera pour le CA de 2012 et l'AG de 2012 une nouvelle rédaction de l'article 2 du Règlement Intérieur et éventuellement une nouvelle rédaction de l'article 5 et de l'article 10 des statuts concernant le déroulement de l'AG, dans le cadre de l'accueil par l'Association de membres amis ou sympathisants. **RESOLUTION VOTEE A L'UNANIMITE.**

IV^{ème} RESOLUTION : Les membres adhérents de l'UNABCC réunis en AG le samedi 22 octobre 2011 approuvent le renouvellement du CA de l'Association tel qu'il a été présenté par le Président (Réf PV de l'AG et point 4). **RESOLUTION VOTEE A L'UNANIMITE.**

6/ INTERVENTION DE Michel BERTHELIN (SG FNAM)

M. Michel BERTHELIN évoque en premier lieu l'origine de la FNAM, sa création (123 ans d'existence) et la personnalité d'André MAGINOT son fondateur. Il explique le fonctionnement de cette fédération, les différentes commissions qui composent les instances dirigeantes. Il présente ensuite les objectifs de la Fédération Maginot : aide sociale, grandes causes, aide à la recherche médicale mais aussi devoir de mémoire et participation aux « Journées du Souvenir et souligne l'importance de la FNAM dans le monde combattant et son poids auprès des autorités politiques (300 000 adhérents regroupés en 262 associations).

Enfin, il évoque le Congrès 2011 à Toulouse (qui a accueilli le ministre M. G. LONGUET le 15 septembre). Pour corroborer les propos du général d'ANSELME, M. BERTHELIN cite un passage de son intervention : «... *si vous voulez augmenter le nombre d'adhérents, tournez-vous vers ces OPEX, accueillez-les,rejoindre une association d'anciens combattants n'est pas une priorité pour eux, alors tendons leur la main. Tendons-la aux réservistes, officiers, sous-officiers, qui n'ont certes pas combattu, mais qui partagent nos valeurs.*».

Il termine en apportant des informations sur la Carte du combattant et le Titre de reconnaissance de la nation auxquels peuvent prétendre certains personnels OPEX qu'il faut aider et informer, ce que peuvent faire les fédérations ou les amicales.

7/ ACTIVITES 2011 et 2012

Dans le rapport moral le général d'ANSELME a rappelé les activités 2011 et annoncé les activités 2012 ; il précise qu'il y aura aussi le 70^{ème} anniversaire de la création de l'Arme Blindée puis demande aux présidents d'associations s'ils ont des activités à annoncer.

UNACA : comme tous les ans en septembre : cérémonie à FLOING.

La première AG de la Fédération des Chasseurs et Chasseurs d'Afrique aura lieu en mars 2012 à FONTEVRAUD, Le 2^{ème} CA annonce qu'en prélude à la participation en 2014 aux cérémonies de la libération de Colmar, l'amicale sera présente à Colmar en 2012 pour l'inauguration du nouvel emplacement d'un char ayant participé à la Libération de Colmar.

Enfin, M. SCOTTO d'APOLLONIA (UNACA-Nord et DR) précise qu'il prépare, en liaison avec le 1^{er} RCA et la municipalité concernée, l'installation d'un monument commémoratif des combats auxquels le 1^{er} RCA a participé en novembre 1914 à MESSINES dans les Flandres belges.

8/ REVUE AVENIR ET TRADITIONS ET SITE INTERNET (LTN BUREAU)

Au cours des 3 dernières années, la revue "Avenir & Traditions" a évolué. Le nombre de pages est passé de 32 à 36 ; un thème annuel couvre les 4 numéros. Le nombre d'abonnés augmente mais, il est demandé aux Présidents d'amicale d'inviter leurs adhérents à s'abonner (20,00 €/an).

Si, pour le journal de votre amicale, vous désirez utiliser tout ou partie d'un article publié dans la revue, reprendre une photo, vous pouvez le faire à condition de mentionner l'auteur de l'article ou des photos.

Le site internet de l'UNABCC ouvrira à nouveau vers la fin d'année ; le nom de domaine devrait rester www.unabcc.org et l'ossature sera dans l'esprit de ce qu'avait lancé le Gal LEFEBVRE. Le site ouvrira alors qu'il sera encore en construction. Il y aura des adresses mail du type « redaction@unabcc.org » pour les membres du bureau et les délégués régionaux. Enfin il est envisagé de prévoir une page par régiment d'active ; les régiments pourront faire évoluer cette page en liaison avec le webmestre du site.

9/ QUESTIONS DIVERSES

9-1 Intervention du LCL LAGRANGE

* Pour compléter ce qu'a dit le LCL (R) Michel BERTHELIN, SG de la FNAM, je vous donne un exemple de l'aide apportée à quelqu'un, titulaire de la CC et affilié à la FNAM par l'UNABCC.

Cet ancien a demandé une aide pour sa petite fille gravement malade qui devait être opérée aux USA. La FNAM a accordé une aide de 5 000,00 € pour permettre aux parents de séjourner avec leur enfant aux USA lors de l'intervention chirurgicale.

NOTA : Toute demande doit transiter par l'UNABCC qui est l'interlocuteur de la FNAM.

* L'amicale des Anciens du 2^{ème} RSA a rejoint l'UNABCC au mois de mai 2011. Malheureusement ni son Président M. MOLINEAU ni le Secrétaire M. JAYAT ne pouvaient être présent parmi nous aujourd'hui.

* L'amicale du 13^{ème} RDP fait partie de la Fédération des Dragons et donc de l'UNABCC.

* Enfin si quelqu'un, de préférence parisien ou de la proche banlieue, veut venir de temps en temps au bureau pour assurer quelques permanences, il sera le bienvenu ! Il peut prendre contact avec le LCL GUIBERT ou moi-même.

9-2 Prochaine réunion du CA : le 15 février à 10 h 00 et continuera éventuellement l'après-midi.

9-3 Questions : Des questions concernant la Carte du Combattant et le TRN sont posées. Il est répondu que la CC entraîne l'attribution du TRN mais pas l'inverse. Une fiche rappelant les conditions d'attribution et les avantages sera adressée à tous les présidents.

Le GCA (2S) d'ANSELME demande s'il y a d'autre question dans la salle. Aucune question étant posée, la séance est levée à 16 h 30.

Dernière minute : la cérémonie nationale à BERRY-AU-BAC aura lieu le jeudi 10 mai 2012.

Fait à Paris le, 9 novembre 2011

Général de corps d'armée (2S) A-M d'ANSELME
Président de l'UNABCC

Original signé